



## Chemini (218)

וְאָל בְּנֵי יִשְׂרָאֵל תְּדַבֵּר לְאָמֹר קְחוּ שְׂעִיר עִזִּים לְחַטָּאת  
 « Et aux enfants d'Israël tu parleras en disant :  
**Prenez un bouc pour expiatoire** » (9-3)

Selon le **Midrach**, le bouc était également voué à l'expiation de la vente de Yossef. Comment se fait il que ni pour la sortie d'Egypte, ni même pour recevoir la Torah ce méfait 'Ancestral', n'a pas posé de problème aux enfants d'Israël et qu'ils aient dû le faire pardonner maintenant seulement ? Jusque-là, explique le **Mechehk Hokhma**, ils pouvaient légitimer la vente de Yossef en invoquant que celui-ci, au lieu d'aller médire de ses frères auprès de **Yaakov**, aurait mieux fait de les réprimander pour leurs comportements répréhensibles. Jusqu'à ce moment de l'histoire cette vente n'avait donc pas formé d'obstacle sur leur route. Mais après que **Hour** le fils de **Myriam** avait été assassiné pour avoir voulu dissuader les Bné Israël d'ériger le veau d'or, ceux-ci avaient clairement montré qu'ils n'étaient pas disposés à accepter les blâmes. Rétroactivement, par ce refus des réprimandes, il était devenu clair que Yossef avait raison de parler à son père plutôt que de s'adresser directement à ses frères. Voilà pourquoi ils devaient apporter un bouc comme expiatoire pour la vente de Yossef.

וַיִּקְרְבוּ כָל הָעֵדָה וַיַּעֲמְדוּ לִפְנֵי ה' (ט. ה)

« **Toute l'assemblée s'approcha et se tint devant Hachem** » (9,5)

**Le Ari zal** avait l'habitude de dire qu'avant d'accepter sur nous la souveraineté de Hachem, on doit tout d'abord accepter sur nous la Mitsva : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. On trouve une allusion à cela dans le verset : d'abord « **Toute l'assemblée** » unifiée, et c'est seulement ensuite qu'elle « **S'approcha et se tint devant Hachem** ». Dans cette nécessité d'aimer son prochain comme soi-même, **le Ari zal** a institué un court passage à lire avant même de commencer notre prière du matin. On y trouve : Je prends sur moi de recevoir la Mitsva positive d'aimer mon prochain comme moi-même, et je vais aimer tout un chacun (du peuple) d'Israël (comme moi-même), et je prends sur moi de venir prier devant le Maître de tout, Hachem.

וְאַתְּ אֵלֶּה תִּשְׁקָצוּ מִן הָעוֹף

« **Ceux-là vous écarterez parmi les oiseaux** » (11,13)

La Torah prend la peine d'énumérer tous les oiseaux interdits, car ils sont moins nombreux que les oiseaux permis, les autres étant interdits. En

revanche, en ce qui concerne les animaux, c'est l'inverse, les espèces interdites sont plus nombreuses. En effet, les animaux proviennent de la terre, qui est ce qui a de plus matériel. De ce fait, elle produit surtout des espèces interdites. En revanche les oiseaux émanent surtout de l'air (c'est pourquoi ils peuvent voler), qui est plus raffiné et plus pur que la terre, et c'est pourquoi, la majorité des oiseaux est autorisée. **Keli Yakar**

אֵת הַגָּמֶל כִּי מַעְלָה גָּרָה הוּא וּפְרָסָה אֵינָנוּ מִפְּרִיסִים... וְאֵת הַשֶּׁפָּן כִּי מַעְלָה גָּרָה הוּא וּפְרָסָה לֹא יִפְרִיס... וְאֵת הָאַרְנָבָת כִּי מַעְלָת גָּרָה הוּא וּפְרָסָה לֹא הִפְרִיסָה... וְאֵת הַחֲזִיר כִּי מִפְּרִיסִים פְּרָסָה הוּא וְשִׁסַּע שִׁסַּע פְּרָסָה וְהוּא גָּרָה לֹא... (י"א. ד-ז)

« **Le chameau, car il rumine mais son sabot n'est pas fendu ... le chafane, car il rumine mais son sabot n'est pas fendu ... la arnévét car elle rumine mais son sabot n'est pas fendu ... le porc car son sabot est fendu et son sabot est complètement séparé, mais il ne rumine pas** » (11,4.7)

**Rabbi Haïm Yossef Kofman** fait remarquer que la Torah expose d'abord la qualité (il rumine, sabot fendu), et seulement ensuite le défaut. C'est une importante leçon d'éducation pour une critique constructive : il faut d'abord exprimer beaucoup de qualités positives, et seulement ensuite faire une petite remarque. Sinon le risque est qu'autrui pour se protéger de son imperfection découverte, va se braquer et refuser de la prendre en compte, voire vouloir faire le contraire. **Le Rav Israël Salanter** fait remarquer que dans le texte les mots décrivant le 'défaut' : 'Son sabot n'est pas fendu', sont écrits :

- Pour le chameau au présent (oufarssa énénu mafriiss) ;

- Pour le chafane au futur (oufarssa lo yafriss) ;

- Pour la arnévét au passé (oufarssa lo yafriss).

Nous devons juger autrui favorablement car nous ne connaissons pas toute l'histoire. **Rabbi Israël Salanter** enseigne que la Torah nous dit en allusion qu'avant de venir donner son opinion en disant qu'untel est impur, on doit bien réfléchir d'abord et prendre en considération non seulement le présent mais aussi le passé et l'avenir de cet homme. Ne nous dépêchons pas de juger et de le déclarer impur, même si le passé et le présent ne sont pas ce qu'il faudrait, car peut-être y aura-t-il dans l'avenir des signes de pureté? Ce n'est qu'après s'être assuré que ni dans l'avenir, ni dans le présent ni dans le passé on ne voit autre chose que des signes d'impureté, qu'on a le droit de dire: 'Il est impur'.

וְאֵת הַחֲסִידָה (יא, ט)

**Et la cigogne (Hassida) (Chémini 11,19)**

La cigogne fait partie de la liste des oiseaux interdits expressément à la consommation par la Torah (dans ce chapitre 11 de la paracha).

**Rachi** (Houlin 63 a) nous enseigne : Pourquoi en hébreu, la cigogne est-elle appelée **Hassida**? Parce qu'elle est généreuse (hessed) vis-à-vis des autres membres de son espèce et partage avec eux sa nourriture. Si elle est tellement charitable, pourquoi fait-elle partie des oiseaux non cacher ?

**Le Rabbi de Rizhin** répond que c'est parce qu'elle ne fait preuve de bonté qu'envers les membres de son espèce mais ne viendra jamais à l'aide des autres. Pour le judaïsme, une telle qualité n'a rien d'admirable. Dans son commentaire sur ce verset, **Ibn Ezra** fait remarquer que cet oiseau fait son apparition à des moments spécifiques de l'année.

**Le Rabbi de Kotsk** ajoute : Ceux qui se conduisent extérieurement avec **Hassidout** (piété) à certains moments de l'année (aux jours redoutables ou aux fêtes), sont comme la Hassida. Ce sont des animaux impurs. L'oiseau est appelé : Hassida, car il fait du Hessed (des actes de bonté), et parce qu'il partage sa nourriture avec ses amis. Le **Talmud de Jérusalem** (Baba Métsia 3,5) nous rapporte qu'une souris est mauvaise car lorsqu'elle voit un tas de graines, elle appelle tous ses amis pour en manger. Pourquoi la façon d'agir de la cigogne est appelée : « **Bonté** », tandis que celle de la souris est caractérisée de : « **Cruauté** », « **Méchanceté** »? La cigogne partage la nourriture qu'elle a amassée pour elle-même avec ses amis. De son côté, la souris appelle ses amis à profiter du tas de quelqu'un d'autre. Être généreux avec ce qui appartient à autrui, n'est pas de la bonté, mais son contraire.

*Talelei Orot Rav Rubin Zatsal*

כִּי אָנִי ה' הַמַּעֲלֶה אֶתְכֶם מֵאֶרֶץ מִצְרַיִם (יא. מה)

« **Je suis Hachem qui vous fais monter d'Egypte** » (11,45)

**Rachi** explique ce verset en disant que même si Hachem avait sorti les juifs d'Egypte uniquement pour ne pas qu'ils se souillent avec des insectes, cela aurait suffi. Comment comprendre cet enseignement ?

**Rav Moché Feinstein zatsal** explique: En fait, même sans la Torah, on n'aurait pas mangé d'insectes, car cela est repoussant voire même abominable. Seulement, quand les juifs n'en mangent pas, ils ne le font pas par rapport à leur répulsion naturelle, mais essentiellement parce que la Torah l'interdit. C'est cela la grandeur de la chose. Même des actes que l'on ne ferait jamais de par notre nature, on les respecte surtout pour réaliser la Parole Divine. Une telle attitude

d'acceptation de la Volonté Divine au-delà même de notre propre volonté personnelle, est en soi une grandeur qui mérite bien qu'Hachem nous sorte d'Egypte et nous prenne comme peuple.

**Halakha : Les lois de la Chemita**

**De quelle manière consommer les aliments concernés par la Chémitta ?**

Si on désire presser des aliments pour en faire du jus il faudra faire très attention de mettre les restes de l'aliment dans un ustensile jusqu'à ce qu'ils deviennent inaptes à la consommation, avant de les jeter à la poubelle. Lorsque l'on met les épiluchures dans un ustensile jusqu'à ce qu'elles deviennent inaptes à la consommation pour pouvoir ensuite les jeter à la poubelle. Il faudra faire attention de les emballer correctement ou les mettre dans un sac, afin de ne pas accélérer leur détérioration au contact d'autres épiluchures se trouvant dans l'ustensile et qui se sont déjà putréfiées.

*Rav Cohen*

**Dicton : On sait que l'on est sur la bonne voie, quand on n'a plus envie de se retourner.**

*Simhale*

**Chabbat Chalom**

יוצא לאור לרפואה שלימה של דינה בת מרים, הדסה אסתר בת רחל בחלא קטי, אברהם בן רבקה, מאיר בן גבי זווירה, אליהו בן תמר, ראובן בן איזא, ששא בנימין בין קארין מרים, ויקטוריה שושנה בת ג'וים חנה, רפאל יהודה בן מלכה, אליהו בן מרים, שלמה בן מרים, שמחה ג'וזת בת אליז, אבישי יוסף בן שרה לאה, אוריאל נסים בן שלמה, אלחנן בן חנה אנושקה, רבקה בת ליזה, רישרד שלום בן רחל, נסים בן אסתר, מרים בת עזיזא, חנה בת רחל, דוד בן מרים, יעל בת כמנונה, חנה בת ציפורה, ישראל יצחק בן ציפורה, יעל רייזל בת מרטין היימה שמחה. זיווג הגון לאלודי רחל מלכה בת חשמה, הצלחה לחנה בת אסתר וליונתן מרדכי בן שמחה ברכה זרע של קיימא לבנה מלכה בת עזיזא וליאור עמיחי מרדכי בן ג'ייזל לאוני. לעילוי נשמת: ג'ינט מסעודה בת ג'ולי יעל, שלמה בן מחה, מסעודה בת בלח, יוסף בן מייכה. מוריס משה בן מרי מרים. משה בן מזל פורטונה. שמחה בת קמיר, מיכאל צ'רלי בן ג'ולייט אסתר.

Yossef Germon Kollél Aix les bains

germon73@hotmail.fr

Retrouver le Jeûillet sur le site du Kollél

www.kollél-aixlesbains.fr